

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/07/2013**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Monsieur Mohamed Jaouad Berrada, a déclaré le 10 avril 2013, avoir reçu, le 8 avril 2013, par voie de transfert direct 413 560 actions Colorado, franchissant directement à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à ce transfert direct d'actions, Monsieur Mohamed Jaouad Berrada détient :

- Directement 470 862 actions Colorado, soit 5,23% du capital de ladite société
- Indirectement, à travers la société Colbert Finances SA, 958 605 actions Colorado, soit 10,65% du capital.

La participation totale (directe et indirecte) de Monsieur Mohamed Jaouad Berrada est de 15,88% dans le capital de Colorado.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Monsieur Mohamed Jaouad Berrada envisage d'apporter les actions reçues, par voie de transfert direct, à la société Colbert Finances SA, actionnaire majoritaire de Colorado.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières